



G R O U P E F R A N Ç A I S

Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'UIP

(Mexico, 14-15 mars 2025)

Mme Michelle Gréaume, sénatrice (CRCE-K) du Nord, et **Mme Véronique Riotton**, députée (Ensemble pour la République) de Haute-Savoie ont participé **les 14 et 15 mars 2025** à la première Conférence mondiale des Femmes parlementaires de l'UIP organisée à Mexico à l'initiative de Mme Cynthia Lopez Castro, sénatrice du Mexique, Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP. Cette réunion, qui a accueilli 400 parlementaires (369 femmes et 31 hommes) de 61 pays, visait à évaluer les progrès concernant la place des femmes dans la représentation politique et leur participation effective aux responsabilités.



La cérémonie inaugurale s'est tenue au Palais national en présence de Mme Claudia Sheinbaum, première femme présidente du Mexique. Depuis son élection le 2 juin 2024 sous l'étiquette du parti Morena, Mme Sheinbaum met en œuvre un agenda féministe qui s'est traduit par une réforme de la Constitution destinée à garantir les droits des femmes et l'adoption de plusieurs lois visant à instaurer la parité dans la sphère politique

et au-delà, avec une volonté forte de transformation sociale.

Lors de la Conférence, les débats ont montré que si la participation des femmes à la vie politique progresse dans le monde, notamment grâce à l'instauration de quotas, la parité reste encore l'exception (seules 12 chambres – 6 chambres basses ou uniques et 6 chambres hautes comptaient au moins 50 % de femmes en janvier 2025) et l'accès des femmes aux responsabilités est encore insuffisant (seuls 23,7 % des présidents de parlements et 27,9 % des présidents de commissions étaient des femmes à la même date). Or, celui-ci est fondamental pour permettre l'adoption de politiques promouvant l'égalité des hommes et des femmes. Les débats ont mis en évidence des obstacles d'ordre culturel et sociétaux et techniques (influence du mode de scrutin), mais aussi des stratégies de contournement de la part des hommes et malheureusement aussi parfois de la violence et des actes d'intimidation visant à faire renoncer les femmes à leur engagement.

Face à ces difficultés, il convient de favoriser l'adoption de cadres juridiques protégeant les femmes (en particulier contre la violence en ligne), de faciliter leur implication d'un point de vue matériel et pratique et de développer l'éducation et la sensibilisation pour combattre les préjugés. Il est aussi essentiel d'engager les hommes dans cette démarche, car même si la solidarité féminine est indispensable, ce combat ne pourra être gagné sans eux.



Mme Véronique Riotton, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale, a évoqué la loi française du 21 mai 2024, prise en application d'une directive européenne, qui vise à sécuriser et à réguler l'espace numérique. Cette loi, a-t-elle souligné, renforce la protection des jeunes et des femmes contre les violences en ligne et le cyberharcèlement, en augmentant les peines encourues, et offre davantage de moyens pour

lutter contre la production et la diffusion de faux contenus (*deepfake*) à caractère sexuel. Mme Riotton a également insisté sur l'importance de l'éducation, des valeurs et de la culture, au-delà des dispositions législatives et des obligations légales, incitatives ou contraignantes. Elle a plaidé pour que des formations soient dispensées et des mentorats mis en place, y compris au sein des parlements. L'enjeu fondamental, a-t-elle souligné, est faire la démonstration que la participation des femmes est un gage d'efficacité. Elle a souhaité que la Déclaration adoptée à l'issue des travaux de la Conférence retrace aussi fidèlement que possible la richesse des débats et des propositions des participants.

Mme Michelle Gréaume a rappelé qu'en France, la parité était garantie par la Constitution et qu'elle avait été mise en œuvre à travers plusieurs lois, en particulier la loi du 6 juin 2000 qui impose aux partis de présenter un nombre égal et une alternance de candidats hommes et femmes pour les scrutins de listes et la loi de 2014 qui prévoit des sanctions en cas de non-respect de la parité. Notant la persistance des stéréotypes, elle a estimé que les femmes étaient souvent soumises à des critiques sévères concernant leur apparence ou leur style de leadership.

Elle a fait observer que le scrutin uninominal utilisé pour les élections législatives était plutôt défavorable aux femmes et que les partis politiques restaient, dans leur majorité, dominés par des hommes. Elle a mis l'accent sur le caractère insuffisamment dissuasif des sanctions, indiquant qu'entre 2014 et 2017, les partis politiques avaient payé 28 millions d'euros d'amendes en France pour non-respect de la parité. Relevant que les femmes en France s'étaient battues de longue date en faveur de l'égalité des droits, elle a souligné l'importance de la transmission entre les différentes générations de femmes, mais aussi de l'éducation. Enfin, elle a suggéré de valoriser davantage, et dans tous les domaines, les réussites des femmes pour favoriser l'engagement d'autres femmes.

Les deux parlementaires se sont entretenues avec **Mme Nicole Ameline**, ancienne ministre, qui participait à la Conférence en tant qu'experte pour témoigner de son action au sein du Comité pour l'élimination de la

discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) des Nations unies. Sa mobilisation a en effet permis l'adoption, le 25 octobre 2024, d'une importante recommandation – la recommandation RG40 – visant à la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision. Mme Ameline a mis l'accent sur la nécessité de développer de nouveaux outils pour mesurer précisément la représentation et la participation des femmes en politique et accompagner la mise en place de la parité.



Enfin, en marge de la réunion, les parlementaires françaises ont eu un **entretien bilatéral avec une délégation de femmes parlementaires mexicaines.**

Elles ont aussi rencontré des **représentants de l'Ambassade de France au Mexique.**